

**Chancellerie d'Etat**  
Information

Hôtel de ville / Barfüssergasse 24  
4509 Soleure  
Téléphone 032 627 20 70  
Télécopie 032 627 21 26  
kanzlei@sk.so.ch  
www.so.ch

*(( Le communiqué de presse original de la chancellerie d'Etat a été rédigé en allemand. Le présent texte est une traduction du comité «pour le maintien du tunnel du Weissenstein». ))*

**Communiqué de presse****Tunnel du Weissenstein : la population prend part à la discussion – l'étude est complétée**

**Soleure, le 5 juillet 2016 – La consultation sur l'« étude approfondie du tunnel du Weissenstein » est terminée et évaluée. Résumé : l'intérêt pour la participation est important et l'étude est jugée fondamentalement positive.**

La population, des communes, des associations et des partis ont pu exprimer leur opinion sur l'« étude approfondie du tunnel du Weissenstein ». 314 prises de position au total ont été reçues. 277, soit à peine 90 pour cent, proviennent de personnes privées, et 37 de partis, d'associations, de communes et d'entreprises de transport.

La plupart des personnes privées approuve les variantes examinées et leur évaluation, ainsi que la procédure méthodologique. Les communes, associations et partis, en revanche, se montrent plutôt critiques à l'égard de l'« étude du Weissenstein ». Ils déplorent l'évaluation imparfaite des variantes et le fait que l'étude n'aborde pas tous les aspects. Pour eux, les contraintes et problèmes de la politique régionale et d'aménagement du territoire font défaut, et il manque également des aspects relatifs à la protection de l'environnement et à la loi sur l'égalité pour les handicapés. Partis, associations et communes demandent à ce que l'étude soit complétée par ces éléments.

Le Conseil d'Etat pense que l'« étude approfondie du tunnel du Weissenstein » comprend tous les aspects d'une étude d'offre et que l'évaluation a été effectuée en toute neutralité, sans mettre la rentabilité au premier plan. Compte tenu de la portée de la décision de la Confédération, il est toutefois prêt à répondre aux attentes des partis, associations et communes. Le Conseil d'Etat considère lui aussi qu'il faut utiliser toutes les possibilités et prendre toutes les mesures permettant d'influencer positivement la décision de réfection de la Confédération. Il prend au sérieux la forte inquiétude de la population au nord et au sud du tunnel du Weissenstein, et régit notamment aussi à l'intérêt extrêmement important pour la participation. Une étude complémentaire est par conséquent mandatée, censée fournir, avec l'« étude approfondie du tunnel du Weissenstein », les bases pour la prise de position définitive du Conseil d'Etat à l'attention de l'Office fédéral des transports en août 2016.

**Autres informations**

Vous trouverez l'étude du tunnel du Weissenstein sur Internet à l'adresse :

<http://www.so.ch/verwaltung/bau-und-justizdepartement/amt-fuer-verkehr-und-tiefbau/oeffentlicher-verkehr/vernehmlassungen-oev/>